

Société | Pau: l'UPPA et le CNRS plus que jamais partenaires



Vendredi 10 janvier, Antoine Petit, le Président-directeur général du CNRS s'est rendu sur le site palois de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. L'occasion de rencontrer les équipes du Centre National de Recherche Scientifique sur place et d'échanger avec Mohamed Amara, le Président de l'UPPA, non sans oublier une visite au Maire de Pau. Mais plus qu'une visite de courtoisie, la rencontre à l'UPPA a donné lieu à la signature d'une convention quinquennale entre les deux organismes. Manière d'affirmer les liens étroits de leur politique scientifique commune.

Le CNRS et l'UPPA, c'est déjà en réalité une longue histoire. Et pour cause, l'Université qui siège à Pau, et déploie ses antennes sur Mont-de-Marsan, la Côte basque en passant par Tarbes, compte six unités mixtes de recherche en son sein. « Ca peut paraître peu mais en fait, c'est beaucoup compte tenu de la taille de l'UPPA. Ca a d'ailleurs été un point fort qui a aidé à la labellisation I-site de l'Université », souligne Mohamed Amara.

"Nos relations sont extrêmement fortes"

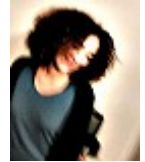
« Le CNRS est un organisme national qui travaille avec toutes les Universités, mais avec l'UPPA, ce n'est pas un partenariat parmi d'autres. Il est très important pour nous car nos relations sont extrêmement fortes tout en focalisant nos efforts sur certains sujets de recherche », explique pour sa part Antoine Petit pour le CNRS. Quant aux relations entre les deux organismes, elles peuvent être de différentes natures détaillent les deux hommes. Dans le cadre des unités mixtes, le soutien apporté peut être « un soutien en personnel (69 personnels CNRS sont en poste au sein de l'UPPA, ndlr) un soutien en fonctionnement ou en investissement, mais aussi en conseil pour monter des dossiers européens, sur notre politique de valorisation ou d'aide dans le montage de partenariats industriels », souligne Mohamed Amara, son Président. « Pour nous ce partenariat nous donne une visibilité nationale avec des moyens mais aussi des ingénieurs, des chercheurs et des mises en relation avec d'autres équipes », synthétise-t-il.

"Notre confiance et notre volonté d'aller plus loin"

Un partenariat qui sera désormais formalisé et renforcé grâce à la nouvelle convention signée vendredi pour les 5

années à venir. Il vient à la fois confirmer les actions déjà menées notamment en terme de soutien à l'activité de recherche et mobilité des personnels et d'accueils de doctorants. Mais cette convention vient aussi « établir une feuille de route visant à développer des coopérations internationales concertées entre les deux organismes », souligne Antoine Petit avant d'ajouter en guise de résumé: « Pour l'essentiel cette convention vient marquer notre confiance et notre volonté d'aller plus loin ».

Quant aux domaines choisis par l'UPPA, et validés par le CNRS comme axes stratégiques de ce partenariat scientifique renouvelé sont listés : « l'environnement et les matériaux, les géo-ressources, les milieux et ressources aquatiques, les transitions et enfin justice et territoire ». Des choix adaptés au site, au tissu industriel du territoire et à ses collectivités « que l'Université a su faire de façon remarquable ! », note le Président-directeur général du CNRS.



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 13/01/2020
[Url de cet article](#)